

contrat d'entretien auprès du gouvernement local. Pour s'assurer que les projets réussissent et sont bien intégrés au milieu où ceux-ci sont réalisés, le PCI-ACDI peut aussi contribuer à la formation, à des activités sociales et environnementales ainsi qu'à des initiatives visant l'intégration des femmes.

Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA)

L'Agence de promotion économique du Canada atlantique vise à améliorer la performance commerciale de la région de l'Atlantique sur les marchés internationaux, en renforçant la capacité des PME d'entrer sur les marchés d'exportation ou d'y accroître leurs activités. À titre de membre du Réseau commercial régional de chaque province de l'Atlantique, l'APECA participe à la coordination des activités commerciales et à la prestation des services qui complètent et renforcent ceux des autres membres. L'exportation figure dans toutes les ententes bilatérales conclues à l'échelle fédérale-provinciale, et toutes les provinces de l'Atlantique ont fait du commerce un élément clé des ententes de coopération sur la diversification économique qu'elles ont signées.

Grâce à son Programme de développement des entreprises, l'APECA fournit une aide financière à l'exportation aux entreprises qui veulent entrer sur de nouveaux marchés étrangers ou entreprendre des activités connexes, telles qu'une expansion des affaires, des services de consultation en exportation, la mise au point de produits et l'amélioration de la productivité. Une aide financière est aussi offerte à des organismes à but non lucratif tels que des associations industrielles, des réseaux et des clubs d'exportateurs ainsi qu'à des instituts de formation fournissant des services d'appui aux exportateurs.

L'APECA aide les exportateurs éventuels à se préparer à l'exportation et à acquérir les compétences dont ils auront besoin pour réussir. Elle fait la promotion de l'exportation par le biais de séances d'information et de sensibilisation, y compris des colloques d'information et d'orientation sur le commerce. Elle a préparé une trousse d'information sur le commerce pour aider son personnel, ses collègues provinciaux et les associations d'exportateurs à conseiller les exportateurs éventuels. L'accès à des renseignements sur le marché et la préparation d'études de marché et d'analyses sectorielles font partie intégrante de la stratégie commerciale de l'APECA. La stratégie fait également en sorte que les entreprises exportatrices de l'Atlantique soient inscrites dans WIN Exports et qu'elles aient ainsi accès au Système d'information sur les marchés du MAECI.

Conseil national de recherches du Canada (CNRC)

À titre d'organisme de recherche et de développement (R-D) le plus en vue au Canada, le Conseil national de recherches du Canada travaille de concert avec l'industrie, les universités et d'autres ministères, afin de jouer un rôle de chef de file national dans la promotion de l'innovation technologique et industrielle, de la compétitivité et de la croissance économique. Ce leadership est reconnu dans son mandat qui consiste à promouvoir la science et à contribuer à son avancement ainsi qu'à mener des recherches scientifiques et industrielles dans des domaines pertinents au Canada.

Dans le contexte de la mondialisation, la compétitivité nationale est largement tributaire de l'innovation et de la mise au point de technologies de pointe. Grâce à une gamme de programmes variés, le CNRC aide les entreprises à soutenir la concurrence et à se préparer à l'exportation. Les programmes et les installations du CNRC constituent des éléments importants de l'infrastructure canadienne en matière d'innovation et contribuent grandement à attirer des investissements étrangers directs dans les domaines de la R-D et de la fabrication. Le CNRC mise aussi sur ses réseaux internationaux qui sont de plus en plus dynamiques pour favoriser l'établissement de co-entreprises entre des entreprises canadiennes et étrangères.

En outre, le CNRC contribue aux accords internationaux qui aboutissent à la reconnaissance mutuelle de l'équivalence des étalons de mesure, ce qui favorise l'expansion du commerce.

Conseil national des produits agricoles (CNPA)

Le Conseil national des produits agricoles a été créé en 1972; c'est l'organisme fédéral qui assure la surveillance des offices canadiens chargés de la gestion de l'offre. Quatre offices contrôlent actuellement l'approvisionnement de poulet, de dindon, d'œufs et d'œufs d'incubation de poulet à chair au Canada, et favorisent la commercialisation de ces produits. Le rôle du Conseil est de veiller à ce que le régime de gestion de l'offre maintienne, dans son fonctionnement, l'équilibre entre les intérêts des diverses parties en cause, depuis les producteurs jusqu'aux consommateurs.